

UNOFFICIAL TRANSLATION

This document has been translated from its original language using DeepL Pro (AI translation technology) in order to make more content available to HIV Justice Academy users. We acknowledge the limitations of machine translation and do not guarantee the accuracy of the translated version.

No copyright infringement is intended. If you are the copyright holder of this document and have any concerns, please contact academy@hivjustice.net.

TRADUCTION NON OFFICIELLE

Ce document a été traduit de sa langue d'origine à l'aide de DeepL Pro (une technologie de traduction en ligne basée sur l'intelligence artificielle) pour offrir aux utilisateurs de HIV Justice Academy une plus grande sélection de ressources. Nous sommes conscients des limites de la traduction automatique et ne garantissons donc pas l'exactitude de la traduction.

Aucune violation des droits d'auteur n'est intentionnelle. Si vous êtes le détenteur des droits d'auteur associés à ce document et que sa traduction vous préoccupe, veuillez contacter academy@hivjustice.net.

TRADUCCIÓN NO OFICIAL

Este documento fue traducido de su idioma original usando DeepL Pro (una aplicación web basada en inteligencia artificial) a fin de facilitar la lectura del contenido para los usuarios de la HIV Justice Academy. Reconocemos las limitaciones de las traducciones realizadas a través de este tipo de tecnología y no podemos garantizar la precisión de la versión traducida.

No se pretende infringir los derechos de autor. Si usted es el titular de los derechos de autor de este documento y tiene alguna duda, pónganse en contacto con academy@hivjustice.net.

НЕОФИЦИАЛЬНЫЙ ПЕРЕВОД

Этот документ был переведен с языка оригинала с помощью DeepL Pro (технологии перевода на основе искусственного интеллекта), чтобы обеспечить доступ пользователей Академии правосудия по ВИЧ к большему объему контента. Мы отдаем себе отчет в ограниченных возможностях машинного перевода и не гарантируем точности переведенной версии документа

Мы не имели намерения нарушить чьи-либо авторские права. Если вам принадлежат авторские права на этот документ, и у вас имеются возражения, пожалуйста, напишите нам на адрес academy@hivjustice.net

Avant-propos

Passer de la police comme obstacle à la police comme solution

En tant que protecteurs et gardiens de la sécurité publique, on devrait pouvoir compter sur la police pour respecter la dignité humaine et défendre les droits de l'homme de tous. Pourtant, partout dans le monde, la police suscite trop souvent la crainte de la violence et de la répression, ce qui est bien loin de son objectif civique et social. Cette appréhension est particulièrement fréquente dans les communautés vivant en marge de la société, à l'ombre des lois répressives et à la pointe des pratiques policières.

Je passe de nombreux mois de l'année à voyager dans les villes du monde où la charge du VIH est élevée, à parler et à écouter les communautés dans les rues et en marge. Lorsque je leur demande ce qui peut être fait pour améliorer leur vie, ils répondent souvent qu'ils veulent une police qui défende leurs droits au lieu de les violer. Les populations clés en particulier – y compris les homosexuels et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes qui s'injectent des drogues, les travailleurs du sexe et leurs clients, et les personnes transgenres – veulent que la police les soutienne en tant qu'êtres humains ayant les mêmes droits que tous les autres dans notre société commune. Les femmes et les filles, en particulier, se disent préoccupées par les pratiques de la police qui peuvent inclure le harcèlement et les abus, l'extorsion d'argent et la demande de services sexuels.

J'accueille chaleureusement ce numéro spécial du *JIAS* comme une source d'inspiration et d'orientation de pointe sur cette importante question de santé publique. Comme le démontrent les articles, les interventions visant à lutter contre le harcèlement policier envers les populations clés sont réalisables et efficaces. En outre, ce numéro important contient de nombreux exemples inspirants de la manière dont la police et la société civile peuvent établir une confiance mutuelle et travailler en partenariat pour garantir la mise en œuvre de programmes VIH sûrs, sensibles et inclusifs.

Pour changer le comportement individuel des policiers, il faut transformer une culture policière profondément ancrée, ce qui est possible. Les articles de ce numéro montrent comment engager la police dans un dialogue – fondé sur des preuves de ce qui fonctionne et libéré de tout jugement et de tout moralisme.

- peuvent contribuer à façonner l'attitude de la police à l'égard des populations clés. Ils fournissent les preuves dont les dirigeants ont besoin pour comprendre que les partenariats entre la santé publique et la justice pénale sont à la fois réalisables et opportuns.

Le changement prendra du temps et exigera des efforts allant au-delà des individus pour réformer les organismes chargés de l'application de la loi, les lois et les politiques. Il faudra également mettre au point de meilleures méthodes pour contrôler le comportement de la police et lui demander des comptes.

La communauté internationale s'est engagée à mettre fin au sida d'ici à 2030 dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Nous n'y parviendrons pas tant que les populations clés ne seront pas en mesure de vivre à l'abri de la peur et de jouir pleinement de leurs droits, y compris l'égalité d'accès aux services VIH vitaux. Pour ce faire, des mesures doivent être prises dans le cadre de l'ensemble des ODD, qu'il s'agisse de réduire les inégalités, de garantir des villes sûres et inclusives ou de garantir un accès sans entrave à la justice et à des institutions efficaces, responsables et inclusives.

Allons de l'avant, en travaillant à l'unisson, pour soutenir le devoir de la police de servir la communauté et de protéger les droits de chacun, en ne laissant personne derrière. Changeons le paradigme de la police comme obstacle à la police comme solution.



Michel Sidibe'
Directeur exécutif
Programme commun des Nations unies sur le
VIH/sida Secrétaire général adjoint des Nations
unies